

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Pontaury Salle G.Massinon Le 20 mai 2025

Présents : 8 personnes dont 1 élue et 2 agents FRW

- **Citoyens :**
 - Martin Evelyne
 - Gaspart Bruno
 - Dubuc-Defraiteur Janny
 - Nachez Arlette
- **Élu :**
 - Léglise Françoise, Échevine en charge du PCDR
- **Pour la Commune de Mettet :**
 - Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR
- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
 - Amandine SENTE, Agent de Développement
 - Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle les remercie également de leur présence qui laisse à penser qu'ils sont attachés à leur village et à son développement.

Mme Léglise présente les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati, ainsi que Virginie Delsaut, agent communal en charge du PCDR. Avant de céder la parole, elle signale qu'elle devra partir avant la fin de la réunion et s'en excuse.

Partie « Information »

Mr Pilati débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mme Sente propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Pontauray et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Identité (de Pontauray)
- Vie associative
- Convivialité
- Village-dortoir
- Bénévolat

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **Pontauray et dans l'entité de Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mme Sente pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• Un beau bois à Pontauray (piste Vita) • Bénévolat et vie associative riche • Circuit-court, consommation locale et producteurs locaux • Calme (en fonction de l'endroit) ++ • Ecole de Pontauray (bonne organisation et beaucoup d'enfants) • Accessibilité aux commerces et au centre de Mettet • Promenades et balisage des sentiers • Dynamisme communal et social • Beau village de Pontauray (identité villageoise forte)	• Insécurité au carrefour de Pontauray et de la nationale vers Mettet (danger pour les modes doux) • Perte de l'investissement dans la vie sociale du village (manque de bénévoles, manque d'investissement de la population) • Perte du côté rural du village • Dépendance à la voiture • Urbanisation de Pontauray • Mentalité « villageoise » qui se perd • Trafic important du charroi lourd

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur la vie à Pontauray et dans l'entité de Mettet demain. Mme Sente demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
• Limiter l'urbanisation et l'étalement urbain (garder le caractère rural des villages) • Augmentation de l'offre médicale sur l'entité (généralistes, spécialistes)	• Le développement des éoliennes sur l'entité

Souhaits	Craintes
et paramédical) / une maison médicale ? • Un home/résidence service pour les personnes en situation de handicap ou de santé grave • Développement de la cohésion sociale (fête des voisins, apéros et fêtes de quartier, etc.) • Aménagements extérieurs à destination des enfants (terrains multisports, circuit vélo, par exemple à l'entrée du bois de Pontauray) • Amélioration de l'insécurité routière (réduction de la vitesse dans le village/la nationale, carrefour de Pontauray, sécurité au rond-point du circuit, traversée des enfants devant l'école)	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Au sujet de l'aménagement d'une piste pour que les enfants puissent faire du vélo sur l'entité, il est signalé qu'un projet de ce genre est en cours près de l'ancienne gare de Mettet.
- Concernant la sécurisation de la route nationale et du carrefour de Pontauray, Mme Léglise indique que le Ministre Desquesnes à, dernièrement, été avisé de ce problème. Malheureusement, la Commune ne peut pas intervenir sur ce genre de voirie et doit attendre que la Région Wallonne le fasse.
- Concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la Commune doit suivre tout une série de règles bien précises. Elle est actuellement en train de travailler à la rédaction d'un Schéma de Développement Communal (SDC) posant les futures règles de l'aménagement du territoire. Ce schéma devra suivre les balises du nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT) de la Région Wallonne, tout en précisant certains aspects pour qu'il colle mieux aux caractéristiques du territoire. Ce Schéma répond, notamment, à la directive « STOP béton » de la Région, qui prévoit la fin de l'artificialisation des sols, et donc des nouvelles constructions, en 2050.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 4 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cinq thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/réurrence des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Sécurité
- Convivialité
- Vie sociale et associative
- Mobilité
- Urbanisme
- Petits commerces
- Environnement
- Transports
- Mobilité douce
- Cadre de vie
- Vie familiale
- Aînés
- Vie associative
- Bon voisinage

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Pontauray. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Je voudrais pouvoir vieillir en toute sécurité avec des contacts intergénérationnels et conviviaux, préservation de la nature et des modes doux.*
- *Il faut moins de vitesse, plus de relations entre habitants.*
- *Moins de constructions, entretien piste Vita.*
- *Un village vivant avec associations et des bénévoles (jeunes et moins jeunes), boulangerie, boucherie et autre, pour se côtoyer entre voisins et prendre connaissance et l'entraide.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 4 priorités formulées :

- *Me sentir respectée en tant que citoyenne du village par nos élus communaux.*
- *Une voirie propre, un village dynamique.*
- *Sécurité pour les enfants et de la nationale.*
- *Arrêter les cités d'ortoirs et les immeubles à appartements.*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 4 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Les citoyens sont, ensuite, remerciés pour leur participation active et invités à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par les 4 participants à la séance d'IC de Pontauray.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« absolument »). Un citoyen précise qu'il est content du temps réservé à chacun.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

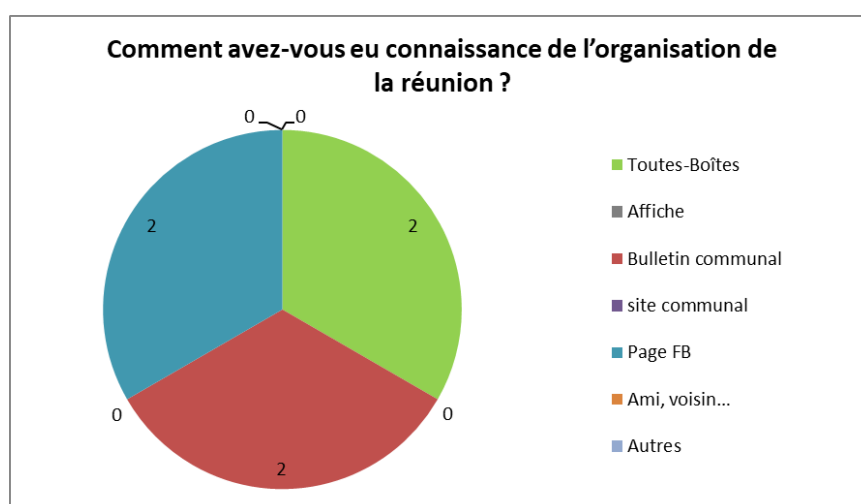
Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »). Un citoyen signale qu'il a trouvé les explications très claires.

A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

3 des participants répondent par l'affirmative et l'un d'entre eux stipule que l'avis de chacun a été respecté. Un autre ne répond à cette question ni par l'affirmative, ni par la négative car il trouve qu'il n'y a pas assez de participants.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que ce sont la page Facebook (2), le bulletin communal (2) et le toutes-boîtes qui ont été le plus « efficace » pour cette séance d'information et de consultation, les autres canaux n'ayant pas été cités.



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 1 appréciations très positive, 1 positive et 1 mitigée.

